

Paris, le 1er mars 2022

## **Les Maires des petites villes interpellent les candidats à l'élection présidentielle : « Ne manquez pas le rendez-vous des territoires ! »**

Au cours d'une conférence de presse tenue ce jour à Paris, Christophe Bouillon, maire de Barentin, ancien Député de Seine-Maritime, Président de l'APVF, et Loïc Hervé, Sénateur de Haute-Savoie, Président délégué, ont avec les vice-présidents de l'APVF présenté le Manifeste des petites villes rédigé à l'occasion de l'élection présidentielle, intitulé « Petites Villes, cœur battant des territoires », et qui sera adressé à l'ensemble des candidats à cette élection.

Ce manifeste comporte **huit grandes priorités** et **quinze grandes propositions** que les Maires des petites villes souhaitent voir mises en œuvre au cours du prochain quinquennat. Il s'agit à l'issue de la séquence électorale de recréer les conditions de nouvelles retrouvailles entre l'Etat et les territoires ainsi que de permettre l'élaboration d'un nouveau pacte de confiance entre l'Etat et les collectivités de façon à répondre aux grands défis de l'avenir.

L'Etat tout seul se révélera incapable de relever les défis qui pour notre pays s'appellent : offre de soins, désertification médicale, vieillissement, logement, revitalisation des territoires et réindustrialisation, transition écologique, et nouvelles libertés locales. L'ensemble de ces thématiques est abordé dans la contribution de l'Association des petites villes de France qui interpelle ainsi les candidats « Ne manquons pas le rendez-vous des territoires ! ».

[Téléchargez le Manifeste "Petites Villes, cœur battant des territoires"](#)

### **Contacts Presse**

**André ROBERT**, Délégué général - 06 80 84 27 53 - [arobert@apvf.asso.fr](mailto:arobert@apvf.asso.fr)

**Gustave RICHARD**, Conseiller – 06 50 83 85 30 – [grichard@apvf.asso.fr](mailto:grichard@apvf.asso.fr)

**Association des petites villes de France**

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.



# LES 8 GRANDES PRIORITÉS DES PETITES VILLES

**GARANTIR** la santé de proximité dans tous les territoires en répondant à l'urgence tout en préparant l'avenir : réguler l'installation des médecins libéraux, mettre en place un conventionnement sélectif, créer des Territoires Prioritaires de Santé autour des Petites Villes, s'appuyer sur les réseaux de proximité (pharmaciens, infirmiers...).

**INVESTIR** dans l'éducation et notre jeunesse durement éprouvée par la période de confinement, agir pour tous ces jeunes désorientés qu'il faut de nouveau réenchanter, tant ils représentent, incarnent et sont l'avenir de nos Petites Villes.

**RENOUER** avec le lien social, en accompagnant les solidarités multigénérationnelles et l'autonomie résidentielle de nos seniors, en dynamisant les politiques publiques de proximité au service de l'animation, de l'accès aux pratiques culturelles et de l'inclusion numérique.

**RÉSORBER** les fractures territoriales en assurant une répartition équitable des crédits de l'État sur l'ensemble du pays, en accélérant et en pérennisant le programme Petites Villes de Demain, en maintenant les services publics locaux, en lançant un plan ambitieux et concerté d'investissement pour les petites lignes ferroviaires et en assurant l'accès au très haut débit sur tous les territoires.

**RÉUSSIR** la transition écologique des Petites Villes et de leurs territoires en faisant des opérateurs de l'État les « bras armés » des collectivités, en soutenant les mobilités vertes du quotidien, en préservant l'émergence des filières courtes et de l'économie circulaire.

**AGIR** pour un habitat plus sobre, sain et confortable par des incitations fiscales à la rénovation des logements.

**ÉTABLIR** un véritable contrat de confiance entre l'État et les collectivités, en établissant une contractualisation équilibrée et déconcentrée sur la mandature, en garantissant l'autonomie financière des Petites Villes et l'évolution des dotations selon l'inflation, afin que nos Petites Villes puissent investir et proposer les services de proximité et les équipements publics dont nos habitants ont besoin.

**PROTÉGER** les Maires et les élus locaux contre les violences et les agressions et poursuivre l'amélioration des conditions d'exercice de leur mandat.

# L'APVF APPELLE LES CANDIDATS À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE À S'ENGAGER À :

## **GARANTIR LA SANTÉ DE PROXIMITÉ DANS TOUS LES TERRITOIRES**

- 1.** Réguler l'installation des médecins libéraux avec la mise en place temporaire d'un conventionnement sélectif et un objectif d'au moins 1 médecin pour 1 000 habitants.
- 2.** Réformer et démocratiser les Agences régionales de santé (ARS).
- 3.** Décréter un moratoire sur les fermetures de services dans les hôpitaux de proximité.
- 4.** Soutenir toutes les actions d'adaptation de nos communes au vieillissement de la population par l'adaptation des logements et les nouvelles formes d'habitat regroupé, lutter contre l'isolement via des moyens accrus pour les services d'aides à domicile et les EHPAD.

## **RELANCER LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION DE LOGEMENTS DANS LES PETITES VILLES**

- 5.** Mettre en place une fiscalité incitative à la rénovation des logements.

## **ASSURER LA SÉCURITÉ DE TOUS**

- 6.** Garantir le déploiement et une hausse des effectifs de la police nationale et de la gendarmerie dans les Petites Villes.

## **ACCÉLÉRER LE REGAIN D'ATTRACTIVITÉ DES PETITES VILLES**

- 7.** Créer un fonds national de solidarité territoriale
- 8.** Développer la formation dans les Petites Villes et les bassins d'emplois
- 9.** Accélérer la mise en œuvre du programme Petites Villes de Demain et prévoir sa pérennisation au-delà de 2026.

## **RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

- 10.** Créer une dotation verte allouée aux collectivités.
- 11.** Lancer un plan ambitieux et concerté d'investissement pour les petites lignes ferroviaires.

## **DES FINANCES LOCALES SÉCURISÉES**

- 12.** Sanctuariser les dotations de l'État aux collectivités territoriales en prenant en compte l'évolution de l'inflation.
- 13.** Élaborer un nouveau pacte de confiance entre l'État et les collectivités basé sur la visibilité et la contractualisation.

## **PLUS DE RESPECT ET DE LIBERTÉ POUR LES MAIRES**

- 14.** Donner aux élus locaux de nouveaux pouvoirs d'application et d'adaptation des règlements.
- 15.** Mieux protéger les Maires en ordonnant au procureur d'ouvrir systématiquement une enquête en cas d'agression ou de menace.